



FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

**L'eau douce, source d'avenir : Politiques visant une gestion durable
des ressources en eau au Canada**

8 au 10 mai 2006

Hilton Lac-Leamy, 3 boulevard du Casino, Gatineau (Québec)

**VEUILLEZ COMPLÉTER CE FORMULAIRE ET LE RETOURNER PAR TÉLÉCOPIEUR au
(819) 934-8325
avant le : 1^{er} mai 2006**

M. Mme Mlle

Langue de correspondance : français anglais C.I.D.P. (P.R.I.) (employés du fédéral) * :

Prénom * : _____ Nom * : _____
(Tel qu'il apparaîtra sur l'insigne)

Titre * : _____ Organisation * : _____

Groupe et niveau (employés du fédéral)* : _____

Adresse de travail complète * : _____

Tel. au bureau* : (____) _____ Téléc. au bureau : (____) _____

Courriel au bureau * : _____

Besoins spéciaux :
Alimentaires : Diabétique Végétarien
 Allergies (veuillez préciser) :

Physiques : _____

Frais d'inscription du symposium * : 250 \$ Étudiants * : 100 \$
(Inscription couvrant toutes les séances du symposium et les repas.)

Facturation par règlement interministériel (Information obligatoire pour les employés du gouvernement fédéral*) : *Veillez contacter votre agent financier afin d'obtenir les « code SIF » nécessaires.*

Numéro du ministère : _____ Code de l'organisation : _____ Code de référence : _____

Paiement pour les délégués qui ne sont pas des employés du gouvernement fédéral* :
 VISA MasterCard American Express

Numéro de la carte de crédit : _____ Date d'expiration : _____

Nom du détenteur de la carte de crédit : _____

Signature du participant * : _____

<p>* Ces champs sont OBLIGATOIRES. Sans ces renseignements, l'inscription sera considérée incomplète.</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur les inscriptions, veuillez contacter Carole Canuel au (819) 934-8242. Pour de plus amples renseignements sur le symposium, veuillez contacter Ian Campbell au (613) 992-3704.</p>
<p><i>Les annulations doivent nous parvenir par écrit avant le 21 avril 2006. Après cette date, le montant complet des droits d'inscription sera imputé et seuls les remplacements de participants seront acceptés. Cette demande officielle autorise le secrétariat de la conférence à percevoir les frais pertinents pour le service demandé. Il incombe au participant/à la participante d'obtenir toute approbation requise au sein de son ministère ou organisme.</i></p>	